

**Arrêté**  
**portant nomination d'un chef d'unité Risques et Société**  
**au sein de la Direction de l'information, de la communication et du dialogue avec la société**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article R. 1313-18 ;

Vu la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Arrête :

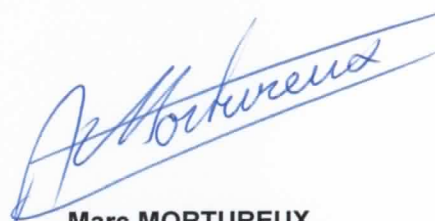
Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, Monsieur Benoît VERGRIETTE est nommé Chef d'unité Risques et Société au sein de la Direction de l'information, de la communication et du dialogue avec la société.

Article 2

La directrice des ressources humaines est responsable de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Registre des avis, actes et décisions* de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le **14 NOV. 2011**



**Marc MORTUREUX**